ACTE D'ENGAGEMENT

NUMERO D'IDENTIFICATION DU MARCHE ([1])

NUMERO DE DEMANDE D'ACHAT CHORUS

MAITRE DE L'OUVRAGE :

ETAT – Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique

DESTINATAIRE DE L'OUVRAGE : Direction Régionale des Finances Publiques de la Région Auvergne Rhône Alpes et du Département du Rhône

SERVICE CHARGE DE L'OPERATION : DRFiP de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département du Rhône
Division de l'Immobilier, Sécurité et Gestion des Grands Sites
3 Rue de la Charité
69268 LYON CEDEX 02

ASSISTANT MAITRISE D'OUVRAGE : Service de l'immobilier et de l'environnement professionnel
Sous Direction de l'immobilier
Bureau immobilier et maîtrise d'ouvrage
Antenne Alpes Centre-Est
Hôtel des finances de Lyon
2 rue Charles Biennier
69002 LYON

OBJET DU MARCHE :

Marché de travaux portant sur le lot n° en vue de la réalisation des travaux de **RECONFIGURATION DU HALL D'ACCUEIL DE L'HÔTEL DES FINANCES DE LYON, 3 rue de la CHARITE, LYON 2.**

N° Chorus RE-FX : 144570 / 217035	N° fiche immobilisation en cours (FIEC) : 49006

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES en date du 08/10/26

CONDITIONS DU MARCHE

Date du marché ([2]) :	**NANTISSEMENT**
Montant TVA incluse :	
…… …… ……€ TTC	

PASSATION DU MARCHE

La procédure de passation retenue est celle de la procédure adaptée en application des articles R.2123-1 et R2123-5 du code de la commande publique. Les prix du présent marché sont réputés établis sur la base des conditions économiques du mois de **octobre 2026** ce mois est appelé « mois Mo »

[1]() Numéro à 14 chiffres pour les marchés de l'Etat.
[2]() Date de l'accusé de réception par l'entrepreneur de la notification du marché.

MODE DE DEVOLUTION

Les travaux sont traités :

- en marchés séparés

Désignation des lots :

N° du lot	Désignation
1	Démolition-plâtrerie-plancher technique-peinture-nettoyage
2	Menuiseries intérieures-mobiliers
3	Electricité CFO/CFA
4	chauffage-ventilation-climatisation

Le présent acte d'engagement se rapporte*:*
- au lot n° ***(le candidat indique le lot auquel il soumissionne***) :

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

1.1 A remplir par le candidat, personne physique ou morale

Je soussigné, (*nom et prénom*)

agissant en mon nom personnel **OU** agissant au nom et pour le compte de la société *(intitulé complet, forme juridique)* (1)

domicilié à **OU** ayant son siège social (a*dresse complète et n° de téléphone)* à

et immatriculé SIRET sous le numéro _____

1.2 A remplir par le candidat, s'il se présente sous la forme d'un groupement

Nous soussignés, _____

1er contractant :

M. _____

agissant en mon nom personnel **OU** agissant au nom et pour le compte de la société *(intitulé complet, forme juridique)* (1)

domicilié à **OU** ayant son siège social (a*dresse complète et n° de téléphone)* à

et immatriculé SIRET sous le numéro _____

1() Rayer la mention inutile.

2ème contractant :

M. _____

agissant en mon nom personnel **OU** agissant au nom et pour le compte de la société *(intitulé complet, forme juridique)* (1)

domicilié à **OU** ayant son siège social (a*dresse complète et n° de téléphone)* à

et immatriculé SIRET sous le numéro _____

3ème contractant :

M. _____

agissant en mon nom personnel **OU** agissant au nom et pour le compte de la société *(intitulé complet, forme juridique)* (1)

domicilié à **OU** ayant son siège social (a*dresse complète et n° de téléphone)* à

et immatriculé SIRET sous le numéro _____

M _____ est le mandataire (2) des entreprises ci-dessus groupées conjointes/solidaires (1)

- - - - - - - - - - - -

Affirme :

- avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés,

- après avoir fourni les pièces prévues à l'article R2143-3 du code de la commande publique.

M'engage, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations de travaux dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

1() Rayer la mention inutile

2() En cas de groupement conjoint, le maître d'ouvrage précise si le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché des autres membres du groupement

ARTICLE 2 - PRIX

2.1 - Prix de base

Les prix sont établis sur la base des conditions économiques en vigueur au mois "mo" fixé page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées au CCAP.

2.1.1 Tableau à compléter par l'entrepreneur, personne physique ou morale, ou par le mandataire d'un groupement solidaire :
Les travaux sont rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

	En euros (en chiffres)
Montant ht :	
Tva :	
Montant ttc :	
Montant ttc : en lettres	

2.1.2 Tableau à compléter par le mandataire d'un groupement conjoint :
Les travaux sont rémunérés par application d'un prix global forfaitaire qui est décomposé dans le ou les tableau(x) ci-après en mettant en évidence les montants hors TVA et TVA incluse concernant chacun des lots (avec l'indication des entreprises chargées de leur exécution).

	Travaux du lot n°	
	Montant des travaux	
	Montant ht	Montant ttc
Entreprise mandataire		
2ème co-traitant		
3ème co-traitant		
…		

Le prix du marché est réputé couvrir les frais de coordination du mandataire, y compris en cas de sous-traitance.

2.2 – Prestations supplémentaires éventuelles (PSE)

Sans objet

2.3 - Variantes

Le candidat / le groupement(1) doit impérativement chiffrer chacune des variantes éventuelles demandées dans le dossier de consultation des entreprises.

Variante N°	**LOTS CONCERNES**	**MONTANT DE LA VARIANTE H.T.V.A.**	**MONTANT DE LA VARIANTE T.T.C.**	**ECART TTC EN + ou EN - VALUE AVEC LA SOLUTION DE BASE**

Les variantes libres ne sont pas autorisées.

ARTICLE 3 - SOUS-TRAITANTS

Il est précisé que les sommes dues aux sous-traitants admis au paiement direct sont réglées selon le même mode de paiement que celles dues au titulaire, selon les modalités définies à l'article 6 du présent acte d'engagement.

3.1 Sous-traitance envisagée avant la passation du marché

En cas de sous-traitance envisagée avant la passation du marché, le candidat ou le groupement remet avec l'acte d'engagement le formulaire DC 4, dûment signé et complété, disponible sur http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat, faisant apparaître le montant des prestations qu'il envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance.

3.2 Sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché

Conformément aux dispositions de l'article R2193-3 du code de la commande publique, en cas de sous-traitance envisagée au cours de l'exécution du marché, l'agrément d'un sous-traitant est subordonné à la production d'un acte spécial de sous-traitance.

ARTICLE 4 - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

- ❑ Le montant maximal de la créance que je pourrai / nous pourrons présenter ([1]) en nantissement ou céder, est ainsi de :

_____ euros (en chiffres) TVA incluse ([2]).

_____ euros (en lettres) TVA incluse.

- ❑ Le montant maximal de la créance que les membres du groupement ([3]) pourront présenter en nantissement ou céder est ainsi de (2):

MEMBRES DU GROUPEMENT	MONTANT MAXIMAL T.V.A. INCLUSE	
	EN LETTRES	EN CHIFFRES
Mandataire		
2ème contractant		
3ème contractant		
TOTAL		

[1] () A compléter dans le cas d'un candidat ou d'un groupement d'entreprises à compte unique

[2] **()** En cas de sous-traitance, Le montant maximum de la créance que le titulaire peut céder ou donner en nantissement correspond au montant du marché diminué du montant des prestations sous-traitées et donnant lieu à paiement direct. (article R 2191-45 du code de la commande publique) .

[3] (3) A compléter dans le cas d'un groupement d'entreprises à comptes séparés.

ARTICLE 5- DELAIS

Le délai global d'exécution des travaux est fixé à 6 mois, congés, période de préparation et jours d'intempéries inclus.
Ce délai court à compter de la date de l'ordre de service de démarrage du chantier.
Les articles 4.1.1 et 4.1.2 du CCAP définissent les modalités d'établissement du calendrier des travaux et le délai propre au lot concerné.

ARTICLE 6- REGLEMENT DU MARCHE

6.1 - Paiement

Le maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement au crédit du compte suivant :

6.1.1 Encart à compléter par l'entrepreneur ou par le mandataire en cas de groupement de personnes avec compte unique :

Compte ouvert au nom de ([1]) _____

Agence bancaire ou centre postal _____

code banque	code guichet	n° de compte	clé RIB

6.1.2 Encart à compléter par les membres du groupement de personnes ayant opté pour le versement à comptes séparés- Voir annexe 1 au présent acte d'engagement

1er contractant :

Compte ouvert au nom de (1) _____

Agence bancaire ou centre postal _____

code banque	code guichet	n° de compte	clé RIB

2ème contractant :

Compte ouvert au nom de (1) _____

Domiciliation _____

code banque	code guichet	n° de compte	clé RIB

Autre contractant :

Compte ouvert au nom de (1) _____

Domiciliation _____

1 () Joindre un exemplaire du relevé d'identité bancaire (RIB)ou postal (RIP) portant la dénomination sociale de l'entreprise identique à celle qui figure au registre du commerce.

code banque code guichet n° de compte clé RIB

6.2 - <u>Avance</u> (article R.2191-3 ou article R.2391-1 du Code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance - non - oui
(cocher la case correspondante)

Son montant est fixé à 5% du montant initial TTC du marché.

<u>6.3 Engagement</u>

N.B : Si le candidat a donné pouvoir à des personnes habilitées à signer des documents relatifs au présent marché en son nom et pour son compte, il joint à son offre une délégation de pouvoir, sur papier à en-tête de son entreprise, comportant mention des noms, prénoms, fonctions et signatures des personnes habilitées. Il signe et date cette délégation de pouvoir.

Fait, le …….

Le candidat :

(représentant(s) habilité(s) pour signer, manuscritement ou électroniquement, le marché)

ARTICLE 7 - ACCEPTATION DE L'OFFRE

Est acceptée la présente offre arrêtée à la somme de :

pour valoir acte d'engagement par le représentant du pouvoir adjudicateur, ayant délégation de signature par arrêté du 6 janvier 2021, portant délégation de signature.

si le montant du marché est différent de l'offre initiale, le montant maximal de la créance qui pourra être présentée en nantissement ou cédée est porté à la somme de ([1]) (en lettres) :
……..
…….
……

Fait, le

Signature (manuscrite ou électronique) du représentant du pouvoir adjudicateur

[1]() En cas de sous-traitance, Le montant maximum de la créance que le titulaire peut céder ou donner en nantissement correspond au montant du marché diminué du montant des prestations sous-traitées et donnant lieu à paiement direct. (article R 2191-45 du code de la commande publique) .

Ordonnateur

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique - DRFiP de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département du Rhône, Division de l'Immobilier, Sécurité et Gestion des Grands Sites, 3 rue de la Charité, 69268 Lyon cedex 2

Comptable assignataire des paiements

Monsieur le Directeur Régional de la Région Auvergne Rhône-alpes et du Département du Rhône, 3 rue de la Charité, 69268 Lyon cedex 2

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics

Corinne NARDINI, responsable de la Division de l'Immobilier, Sécurité et Gestion des Grands Sites, 3 rue de la Charité, 69268 Lyon cedex 2 tel :04.72.40.84.30 corinne.nardini@dgfip.finances.gouv.fr

L'acceptation de l'offre a été notifiée à l'entrepreneur le : _____

A remplir par l'entrepreneur, en cas de notification par remise en mains propres

Reçu notification du marché le : _____

A _____, le _____

ANNEXE 1

Page à compléter par tous les candidats

REPRESENTATION SUR LE CHANTIER

Pour exercer le contrôle général des travaux, des visites de chantier auront lieu à la diligence du maître d'oeuvre. Cette mission est exercée par :

M. ou Mme

En cas d'empêchement pour ces visites :

- je serai représenté par ([1]):
dûment habilité pour prendre toutes décisions en mon nom,

- le groupement sera représenté par ([2]):
dûment habilité par les membres du groupement, pour prendre toutes décisions en notre nom

Le changement des personnes habilitées ci-dessus devra être notifié immédiatement au représentant du pouvoir adjudicateur.

A , le

Le 1er contractant ([3])

Nom et Prénom

Le 2ème contractant ([3])

Nom et Prénom

Le 3ème contractant (3)

Nom et Prénom

1 A compléter si le maître d'œuvre est une personne physique ou morale

2 A compléter si le maître d'œuvre est un groupement d'entreprises

3 Signature de chaque contractant

ANNEXE 2 : POUVOIRS

Pouvoirs délivrés à des personnes habilitées à signer des documents relatifs au présent marché au nom et pour le compte du candidat

Je soussigné (nom et prénom)

- agissant en mon nom personnel (1)

- agissant au nom et pour le compte de la société (1) en tant que (2)

donne pouvoir aux personnes suivantes pour signer tous documents relatifs au présent marché (3)

NOM	PRENOM	FONCTION	SIGNATURE

Fait en un seul original, à
le
(4)

(1) Rayer la mention inutile.

(2) Préciser PDG, directeur général, gérant…

(3) Il est conseillé de délivrer des pouvoirs de signature afin de faciliter le règlement des états d'acompte et du décompte générale le comptable ne pouvant payer qu'au vu d'une signature agréée.

(4) Signature et cachet précédé de la mention « lu et approuvé ».